
[Imprimer](#)

Déchets de chantier : les conditions d'acceptabilité en ISDI (DRIEE IDF)



La DRIEE a publié en janvier 2017 un guide d'orientation des déblais et terres excavées. qui a pour objectif de clarifier les conditions d'acceptabilité des déblais et terres excavées en installations de stockage de déchets inertes (ISDI), en aménagements et en carrières, en considérant les évolutions de la réglementation et de la planification francilienne.

La gestion de près de 20 millions de mètres cubes de terres excavées produites par les chantiers de la Société du Grand Paris, soit au total plus de 40 millions de tonnes de déchets de chantiers, entraînera une augmentation de 10 à 20 % du tonnage de déchets du BTP sur la région.

driee_idf_-_guide-acceptation_des_deblais_et_terres_excavees_2017_vf.pdf